

VISITE OFFICIELLE DE MADAME GEORGES PAU LANGEVIN  
MINISTRE DELEGUEE AUPRES DU MINISTRE DE L'EDUCATION  
NATIONALE, CHARGEE DE LA REUSSITE EDUCATIVE

---

CONCERTATION POUR LA REFONDATION DE L'ECOLE DE LA  
REPUBLIQUE

Intervention de Jocelyn SAPOTILLE

1<sup>ère</sup> Vice-Président du conseil régional de la Guadeloupe

Lundi 17 septembre 2012

Université des Antilles et de la Guyane – Campus du Camp Jacob

Saint-Claude - Guadeloupe

**Seul le prononcé fait foi**

Madame la ministre déléguée auprès du ministre de l'éducation nationale, chargée de la réussite éducative, chère Georges PAU LANGEVIN,  
Monsieur le président du conseil général, Jacques GILLOT  
Monsieur le président de l'association des maires,  
Mesdames et messieurs les membres de la communauté scolaire,  
Mesdames et messieurs les représentants des parents d'élèves,  
Mesdames et messieurs, en vos grades et qualités.

C'est avec un réel plaisir et une certaine solennité que je représente ici, la présidente du conseil régional, Madame Josette BOREL. Retenue à Paris, elle me demande, madame la ministre, de vous saluer chaleureusement et de vous exprimer ses remerciements pour avoir choisi, pour votre première visite officielle dans les outre-mer, la Guadeloupe, votre région d'origine.

Ancienne proviseure qui conduit aujourd'hui les destinées de la Région Guadeloupe, elle regrette de ne pouvoir être ici, avec vous, dans le cadre de cette démarche ô combien essentielle, voulue par le Président de la République, celle de la refondation de l'école.

Je voudrais également en son nom saluer tous les acteurs de la communauté scolaire et tout particulièrement les enseignants dont la mission est d'élever par la connaissance nos enfants, dans des conditions souvent difficiles et qui conservent une très grande confiance dans leur fonction et plus globalement dans l'homme.

Je salue à travers leurs représentants les parents d'élèves qui en amont et tout au long de la scolarité prennent une part déterminante dans la construction des valeurs citoyennes et universelles.

Permettez-moi de saluer aussi, les représentants des collectivités locales, qui depuis quelques années, face au désengagement de l'Etat, ont orienté significativement leur intervention pour améliorer les conditions d'accueil dans les écoles.

.../...

Madame la Ministre, votre présence ici, aux côtés de tous ceux qui font l'école, afin de les mobiliser pour cette grande cause qu'est sa refondation, témoigne d'un changement de méthode, que je me dois de saluer.

C'est une autre approche de la politique, c'est celle qu'a voulu signifier le Président de la République à travers ses engagements pour la France et singulièrement pour celui qui concerne l'école.

Nous ne pouvons que nous réjouir que la concertation soit désormais le maître mot et qu'il s'agit pour réussir le pari de la refondation de l'école, d'écouter tous ceux qui la font, tous ceux qui chaque jour se confrontent à ses réalités, tous ceux dont l'action influe directement ou indirectement sur elle.

Il ne s'agit pas pour moi d'accuser le passé, mais il est tout de même réconfortant pour tous les acteurs de ce territoire, si éloigné de Paris, de constater ce changement de méthode. Trop souvent ils ont eu le sentiment de subir les nombreuses réformes dans l'éducation nationale, sans être suffisamment consultés. C'est donc une bonne chose, qu'avant le législateur, le gouvernement cherche à nourrir son projet de loi, de l'expérience de ceux qui font l'école.

En Guadeloupe comme ailleurs, cette volonté de refonder l'école de la République intervient dans un contexte où le doute et le scepticisme sont bien présents au sein de la société. Ces dernières années, dans une logique d'extrême réduction des moyens, c'est le sens même de l'école qui a été remis en cause.

Comment ne pas douter ? :

- quand plus de 7% d'élèves guadeloupéens quittent le système scolaire sans aucune qualification,
- quand près d'un quart de la population est en situation d'illettrisme,
- quand dans le même temps des classes ferment faute d'enseignants,
- quand le décrochage scolaire reste à des niveaux inacceptables,

- quand l'éducation nationale peine à faire de l'enseignement professionnel des filières d'excellence et à être l'instrument permettant de mettre sur le marché du travail des jeunes disposant de vrais métiers,
- quand la formation professionnelle n'est pas plus souvent choisie comme une suite de parcours, mais plus comme une voie de remédiation.

Oui Madame la ministre, c'est de la remobilisation de tous dont la refondation de l'école a besoin et votre démarche montre bien que vous en prenez toute la mesure.

Il nous faudra être imaginatifs, nous écarter de nos schémas de pensée habituel, ne rien nous interdire, nous qui vivons dans un territoire aux multiples spécificités, si les propositions envisagées sont gages de réussite pour notre système scolaire.

La collectivité régionale, Madame la ministre prendra toute sa part dans ce vaste chantier. Elle intervient déjà dans le cadre de ses compétences. Elle dote l'archipel de lycées de qualité, disposant des équipements pédagogiques adéquats. Elle soutient activement le développement des filières d'excellence (les cordées de la réussite, les sections internationales), des parcours d'excellence post bac dans le cadre de partenariat avec les grandes écoles françaises qui forment les élites du savoir dont le pays a besoin, Elle soutient un dispositif de mobilité post bac, en partenariat avec LADOM. Par ailleurs, la collectivité accompagne à travers des dotations aux communes la construction et la mise aux normes sismiques d'écoles primaires sur l'ensemble du territoire.

Notre collectivité dans le cadre du contrat régional de développement des formations qu'elle a signé avec l'Etat a veillé tout particulièrement à faire de la complémentarité entre la carte scolaire et la carte de la formation professionnelle une priorité. Il s'agit en effet de se fixer comme objectif la réduction des ruptures de parcours que subissent trop souvent nos jeunes et qui alimentent chez eux le sentiment d'échec et la désespérance.

Nous avons également pris des initiatives qui s'inscrivent totalement dans les objectifs du Gouvernement. Depuis 2011, la région a mis en place le Programme Régional de Réussite Scolaire (le P2RS), en partenariat avec le Rectorat et l'université des Antilles et de la

Guyane. Il s'agit de permettre à des étudiants, qui dans ce cadre sont indemnisés par la collectivité régionale, d'assurer du soutien scolaire dans les lycées et dans les collèges de la Guadeloupe, en lien étroit avec les enseignants. Ce dispositif dont l'évaluation a été satisfaisante est reconduit pour cette année scolaire.

Concernant la lutte contre l'illettrisme, la région a décidé de mettre en place un plan régional d'innovation de lutte contre l'illettrisme. Doté d'un budget de 2,5 M€, ce plan mis en œuvre par le centre régional de formation professionnelle (le CRFP) vise à s'appuyer sur des démarches d'apprentissage à la lecture innovantes, en vue de faciliter l'acquisition de ce savoir de base par des personnes sorties du système scolaire.

La région Guadeloupe se mobilisera avec détermination à vos côtés dans ce chantier de refondation de l'école. C'est le message que m'a chargé de vous délivrer la présidente du conseil régional, qui dans son discours d'investiture, et dans le prolongement de son prédécesseur Victorin LUREL, a fait de l'éducation et des jeunes une de ses premières priorités.

Je vous remercie.